

BUREAU EXECUTIF EN VISIOCONFERENCE

MARDI 06 SEPTEMBRE 2022

Présents :

Président : André OLIVE
Secrétaire Générale : Chantal DUPRAT
Trésorier général : Alain CABANIOLS
Président CSR : Marc CONGRAS,
Président de la CSO : Pierre OLIVE

Invité : Directeur de Ligue, Eric ALBERT

Ordre du jour :

- Reprise des activités à la LAO
- Championnats de France en LAO
- Questions diverses

1- TRAVAUX DE DEBUT DE SAISON EN LAO :

A- Lettre du Président de la FFA

Tous les Présidents de ligues et des Comités départementaux ont été destinataires d'un courrier de « rentrée » de la part du Président de la FFA.

Le contenu de la lettre met l'accent sur deux points essentiellement :

- 1- Privilégier les compétitions de proximité
- 2- Professionnalisation : Le Président de la fédération insiste sur l'aide accrue proposée par la FFA, pour aider toutes les structures déconcentrées dans le recrutement de personnels.

Nous pouvons constater que ces orientations données par la FFA, existent déjà en Occitanie, puisque nous avons recruté des professionnels, pour la gestion de dossiers importants au niveau de notre ligue.



NOS PARTENAIRES

➤ Du point de vue de nos rendez-vous compétitions

Les CSO et CRJ n'ont pas attendu là encore, pour nos compétitions, que les orientations fédérales soient données, pour mettre en place des compétitions de territoires : secteurs pour les Ca et +, compétitions en territoires pour nos BE/MI.

Ces lignes directrices, ne pourront qu'être poursuivies lors de la saison qui a débuté au 1^{er} septembre 2022, mais il est à noter que ces mesures n'incluent pas les divers championnats de France.

Des membres du bureau opérationnel (Chantal DUPRAT et Alain CABANIOLS) notent, toutefois, qu'il faudrait faire en sorte de mettre en place, notamment pour les catégories BE/MI, de réels championnats régionaux, réunissant les meilleurs éléments de chacune des catégories, par épreuves

- Pour que les titres décernés soient un réel titre occitan et non des champions de secteur
- Pour créer un certain dépassement de soi chez ces jeunes athlètes en vue des compétitions chez les plus grands.

Un DEBAT s'ouvre sur ces mesures de proximité :

- Réflexion pour trouver un équilibre entre avoir des rendez-vous les moins pénalisants possible en distance et frais pour les clubs.
- Proposition de remettre des championnats de Secteurs sur nos anciennes entités : Languedoc- Roussillon et secteur Midi-Pyrénées, puis faire un championnat d'Occitanie ?
- Ces mesures vont concerner les entités de notre territoire (Comités départementaux et clubs) avec qui nous avons une prochaine réunion – jeudi 8 septembre 2022, avec qui il sera donc intéressant de connaître leur position.

REMARQUE :

Le Rassemblement des POUSSINS en Occitanie, qui a fait l'objet d'une demande de subvention et que l'ANS vient de nous verser, n'a pas été fait...

Cette action doit être mise en place.

➤ Du point de vue Emploi :

- Après l'embauche d'un Directeur de ligue, ce qui permet le traitement des dossiers sur des échéanciers plus resserrés que lors de la réunion des élus pour traiter les sujets, de son analyse avec un certain recul de nos ressources pour les utiliser au mieux,
- Après le recrutement d'un agent chargé de développement, et notamment chargé de missions sur les divers événements de formation (cadres d'entraînements et autres), faisant suite au départ en retraite prochaine d'un de nos CTS (non remplacé à ce jour par la FFA)
 - **Ces deux postes étant soutenus par l'ANS jusqu'en 2024 -**
- Après le lancement d'une offre de recrutement d'un agent administratif, pour remplacer Elodie SALAS dont son poste serait orienté plus vers le SPORT SANTE (test auprès des jeunes d'écoles et collèges/lycées en lien avec la politique FFA en vue des JO 2024), nous pouvons nous rendre compte que la LAO rentre tout à fait dans les orientations fédérales, qu'elle avait même anticipées.

B- Recrutement d'un agent administratif :

De nombreux CV arrivent encore au secrétariat de la LAO, puisque la date de fin de campagne de dépôt des dossiers était fixée au 7 septembre : 10 personnes ont été retenues dans un premier temps – Certains profils ont dû être complétés par des appels téléphoniques du Directeur de Ligue vers les candidats.

Les entretiens auront lieu les mardi 13 et mercredi 14 septembre – les après-midis, au siège de la ligue.

Le Directeur de ligue sera accompagné lors de ses entretiens de Janine COURTADE et Chantal DUPRAT.

Le financement de ce poste sera pris en charge pour moitié par la fédération, dans le cadre des actions de professionnalisation mentionnées par André Giraud.

Pour l'autre partie, il sera nécessaire de démarcher auprès de l'ANS, et de constituer un dossier particulier pour ce type de dispositif.

Le Président de la LAO aimerait profiter du Conseil National des Ligues, du 13 septembre, afin de lever les conditions réelles d'embauche.

DEBUT DU POSTE au 1^{er} novembre 2022.

Période d'essai au 1^{er} octobre 2022 pendant laquelle la formation sera faite par Elodie qui connaît parfaitement le poste.

C- Entretiens annuels des salariés :

Ils auront lieu courant du mois de septembre.

Eric ALBERT est mandaté pour établir le calendrier des entretiens, et pour le communiquer au bureau.

Il sera accompagné d'un membre du bureau pour effectuer ces entretiens, qui débiteront semaine 37.

D- Litiges sur les INDEMNITES dues à Sofiane ALKHALIKI:

La facture de demande d'indemnités, fournie par Sofiane, concerne des sommes pour des séances d'entraînement de la saison 2021/2022 : des entraînements sont mentionnés sur des heures post championnats, entraînant questionnement de l'utilité de telles séances.

Afin de liquider cette indemnisation qui court depuis plusieurs mois, *il est décidé :*

- De prendre en charge 147 séances réalisées par ce technicien, à qui sera demandé une facture mentionnant ce quota horaire,
- De mettre en place une convention écrite précisant un nombre d'heures à effectuer, indemnisées selon un taux horaire revu, lors de la mise en place de la circulaire financière.

E- Déplacement pour la coupe des ligues de cross

Elodie S., notre agent administratif a effectué un premier devis pour le déplacement de 22 personnes jusqu'à CARHAIX.

Le devis prévoit un déplacement en AVION (TOULOUSE à RENNES) avec la compagnie EASY JET.

Ce devis prévoit le déplacement pour 171€ par personne, auquel il faudra rajouter le prix de location d'un bus pour les trajets RENNES-CARHAIX (aller et retour) + les déplacements vers l'Hôtel.

Le trésorier demande que soit fait un contre -devis avec déplacement en bus, depuis Toulouse jusqu'à CARHAIX, afin de pouvoir choisir le moyen de transport le plus rentable pour la LAO, puisqu'il n'y aura pas besoin de location de bus sur place.

F- Opération diagnoform

L'employée, chargée de mettre en place avec deux autres employés de la LAO ce programme, nous communique que ce seront 1 875 élèves d'école de notre territoire qui seront testés.

Concernant cette opération, la LAO touchera une aide de 4000€ de la part de la fédération, 6000 euros par l'ANS.

Pour que ces tests puissent être faits correctement, et pour tenir l'objectif de 1875 jeunes testés, il est nécessaire de prévoir des aides supplémentaires en matière d'encadrement.

Une estimation chiffrée est étudiée par les employés, et les sommes d'aides citées ci-dessus en référence ne seront guère suffisantes. L'enveloppe globale que la LAO devrait mettre avoisinerait les 15 000€.

Afin de réduire la charge de la ligue pour ces interventions, le bureau pense dans un premier temps à demander l'intervention des collectivités locales. Il faudrait définir à quelle hauteur d'aide nous situerions cette participation ?

Une autre option est proposée en séance :

Demander au niveau des écoles, des aides humaines, sur place pour aider à la passation de ces tests, ce qui réduirait les frais d'indemnisation pour les intervenants demandés par la LAO.

Pour cette première année, le bureau décide que les collectivités seront sensibilisées aux frais engendrés par l'opération, mais il sera juste demandé au niveau des écoles l'apport d'aide humaine, afin de réduire les frais restants à charge à la LAO.

Suite à la remarque d'Alain CABANIOLS, sur le coût par rapport aux retombées pour notre sport directement, il est pris acte que si ce financement avait une charge financière trop importante pour les finances de la LAO, une autre orientation pour ce travail sur la forme serait à étudier.

G- Points sur les installations en travaux :

Le stade de Pamiers sera inauguré le 10 septembre 2022.

La piste de Montpellier a été refaite : elle a été coulée sur l'existant, une nouvelle piste. Reste à mettre en place les tracés.

La piste de Perpignan est en travaux : soubassement coulé pour 8 couloirs.

Quant à la piste de Montauban, elle, est actuellement en travaux.

Autres installations refaites : le centre d'entraînement du CREPS TOULOUSE.

H- Nouvelle procédure pour être considéré pleinement comme « licenciés »

FAIRE ATTENTION :

Les athlètes qui n'auront pas validé les conditions d'assurance ne seront pas sur la base des licenciés et donc ne pourront pas apparaître dans les fichiers d'engagements des compétitions.

Il est donc très important de faire remonter aux clubs de communiquer sur ce nouvel aspect auprès leurs licenciés, afin qu'ils puissent prendre part en toute sérénité aux diverses compétitions...

2- CHAMPIONNATS DE France EN OCCITANIE – SAISON 2022/2023 :

- 16 octobre ALBI : France 5 km
- 30 octobre : Occitanie St Sulpice Pointe : 35km Marche
- Eté : le calendrier estival national est encore en cours d'élaboration.

Mais depuis lundi 5 septembre, Montpellier s'est porté candidat pour une finale d'interclubs.

Les Championnats Elites sont actés à ALBI, durant trois 3 jours 28/29/30 juillet 2023.-

Il convient de voir et discuter avec ALBI, car ils avaient envisagé d'organiser également la coupe de France MINIMES, le 14 juillet 2023 (voir si ce projet est toujours d'actualité).

3- QUESTIONS DIVERSES :

Affectation Equip'athlé :

Le bureau demande que les affectations de stade pour ces compétitions soient actées avant le 21 septembre, qui est trop tardif pour que les clubs puissent préparer toute la logistique d'accueil d'une compétition.

Candidatures reçues à la ligue :

- Secteur 1 : clubs du 09, 11, 65 et 66 – Un seul candidat : FOIX
- Secteur 2 : clubs 31 et 32 – un seul candidat : BLAGNAC
- Secteur 3 : clubs 12, 46, 48, 81 et 82 – un seul candidat : RODEZ
- Secteur 4 : clubs 30 et 34 – deux candidatures : LUNEL et ALES

Contentieux avec hôtel de Millau :

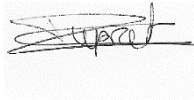
Un mail de la part de l'hôtelier a été réceptionné au secrétariat de la LAO, pour connaître les actions de réparation qui seraient mises en place.

Le directeur de la LAO, a transmis le mail que l'Hôtel aurait dû recevoir, venant de la compagnie d'assurance qui s'occupe du dossier.

L'affaire se traitera directement entre l'assurance fédérale et l'hôtel.

- La CSO s'inquiète de la compilation et de la diffusion fin octobre des **classements du circuit des meetings** ; qui peut prendre à sa charge ce travail ?
La question sera posée au CD LAO.

Fin de séance 11h28



Chantal DUPRAT
Secrétaire Générale

06 33 23 91 50

PROVISOIRE